

LE CARILLON

N°
82

HEUGNES
Printemps 2016



Sommaire

Mot du Conseil	2
Conseils Municipaux	3-5
Mots des Associations et école	6-9
Informations pratiques	10-12
Etat civil / Dates à retenir	12

Bulletin Municipal
Tél 02 54 39 01 85
Fax 09 70 32 43 77

mairie.heugnes@wanadoo.fr

A la Une !



Séjour des écoliers à la Bourboule



Le Mot du Conseil Municipal

Vous trouverez dans ce Carillon les différents budgets pour l'année 2016.

Malgré une nouvelle baisse des dotations de l'Etat cette année, le Conseil Municipal a délibéré pour un maintien des taux d'imposition. Pas de hausse des impôts locaux (part communale) cette année !

Il faut donc faire des économies de fonctionnement pour pallier cette baisse de recette (négociation des achats, des assurances, des modes de chauffage,...).

Nous continuerons à investir pour notre commune et conserver le service public comme par exemple l'école qui sera rénovée cet été.

Les beaux jours arrivent, n'oubliez pas la Foire de Pentecôte Lundi 16 mai avec ses exposants et sa brocante.

Sophie GUERIN

Travaux sur la voirie communale pour l'année 2016

Lors de sa réunion du 30 mars 2016, la commission voirie de Communauté de Communes d'ECUEILLE-VALENCAÏ (C.C.E.V.) a défini son programme prévisionnel de travaux et d'entretien des voiries communales des 19 communes composant la CCEV.

Le programme prévisionnel des travaux représente une enveloppe globale d'environ 400 000, 00 € TTC. Pour ce qui concerne notre commune, voici l'inventaire des voies qui a été retenu :

- Enduit bicouche sur la voie communale n°11 partant du VC n°4 et desservant le lieudit « Japperenard ».
- Réfection de la voie communale n°26 partant de la D 33C et desservant le lieudit « Beauvais ».
- Réfection partielle de la voie communale n°5 partant du VC n°4 et se terminant à la limite de la commune de PELLEVOISIN à « Bois Saint-Père ».
- Réfection de la voie communale n°7 de Villablin aux Besses, mitoyenne avec la commune de PELLEVOISIN.

L'ensemble de ces travaux représente un coût prévisionnel d'environ **38 000,00 € TTC**.

Par ailleurs, des travaux de pontage, à titre expérimental, vont être réalisés sur la voie communale n°4. Il s'agit de réduire les fissures longitudinales à l'aide d'un produit élastomère. Un budget prévisionnel de **2400,00 € TTC** a été inscrit pour réaliser ces travaux.

Et enfin, il est prévu la poursuite des travaux de Point à Temps (P.A.T.) début juillet. Il s'agit de réduire les fissures et le faïençage sur les voies communales afin d'éviter au maximum les infiltrations d'eau et de fragiliser leurs soubassements.

Un budget prévisionnel, similaire à celui de 2015, est d'environ **12 000,00 € TTC**.

Ces travaux vont naturellement engendrés ponctuellement quelques désagréments de circulation. Soyez indulgents avec les entreprises intervenantes sur les routes : c'est pour la bonne cause !

Philippe KOCHER
1^{er} Adjoint

COMMUNE DE HEUGNES

Réuni sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion dressés par le Trésorier pour le budget principal, le CCAS, le commerce multiple rural, la boulangerie et l'assainissement.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs du budget principal, du CCAS, du commerce multiple rural, de la boulangerie et de l'assainissement.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de reconduire les taux des trois taxes locales pour un produit attendu de 115 882 € :

Taxe d'habitation :	14.32 %
Taxe foncière (bâti) :	16.18 %
Taxe foncière (non bâti) :	34.66 %

Programme FIPL 2016 (Fonds d'Investissement Public Local) – Isolation des bâtiments communaux et économie d'énergie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- A) décide de faire procéder aux travaux d'isolation des bâtiments communaux et d'économie d'énergie (ensemble mairie et école) pour un estimatif de 89 057 € HT.
- B) sollicite l'aide financière de l'État, dans le cadre du FIPL 2016, d'un montant de 12 195 €, correspondant à 13.69 % de cette opération, et s'engage à :
- réaliser les travaux sur l'exercice 2016
 - prélever sur les fonds propres de la commune pour financer le solde de cette opération.

Réfection salle de bain – logement boulangerie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de Monsieur CHEVALIER Xavier, plombier, pour la réfection intégrale de la salle de bain du logement de la boulangerie, inutilisable dans l'état actuel, pour un montant de 4 000€ HT soient 4 784.00 € TTC.

Changement des portes et d'une fenêtre de la cantine scolaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte le devis de la SARL COUTURE Bernard, menuisier, pour le remplacement des portes et d'une fenêtre de la cantine scolaire, pour un montant de 4 998.69 € HT soient 5 998.43 € TTC.

Demandes de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'attribuer une subvention de 50 € à BIP TV.

Choix des entreprises dans le dossier de l'Isolation des bâtiments communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de la commission d'appel d'offres:

ISOLATION	pour un montant de 12 569,45 EUR HT
Entreprise VOISIN Alain 12, route d'Heugnes 36 240 ECUEILLE	
CHAUFFAGE	pour un montant de 13 493,42 EUR HT
ROUZEAU SARL 23, rue de la République 36 600 VALENCAY	
VENTILATION	pour un montant de 2 437,40 EUR HT
ROUZEAU SARL 23, rue de la République 36 600 VALENCAY	
HUISSERIES	pour un montant de 42 445.64 EUR HT
SARL LEMOINE-PIVRON "Le Croissant" Rue du château de paille 36 240 ECUEILLE	
PLOMBERIE	pour un montant de 2 160.00 EUR HT
CHEVALIER Xavier 6, route du Landais 36 110 SAINT-PIERRE-DE-LAMPS	
ELECTRICITE	pour un montant de 8 163.87 EUR HT
ROUZEAU SARL 23, rue de la République 36 600 VALENCAY	
PLOMBERIE Salle des TAP	pour un montant de 5 054.50 EUR HT
CHEVALIER Xavier 6,route du Landais 36 110 SAINT-PIERRE-DE-LAMPS	

Un devis complémentaire d'ERDF pour la mise en place d'un compteur électrique dédié à l'école (actuellement groupé avec la mairie) est attendu.

LE BUDGET PRINCIPAL 2016

I) Les dépenses de fonctionnement

Regroupées en quatre principaux chapitres, elles s'élèvent à **375 857.45 €** d'opérations réelles.

Les charges à caractère général (011) représentant un montant de 125 904.84 €. Les principales dépenses de ce chapitre sont :

- Les achats de matières et fournitures : eau (3 500 €), électricité (16 000 €), combustibles (1 500 €), carburants (8 500 €), fournitures de voirie (5 000 €)
- Les services extérieurs : entretien de bâtiments (27 454.84 €), assurances (5 600 €), entretien de matériel (3 000 €), voies et réseaux (10 000.00 €)
- Autres services extérieurs : fêtes et cérémonies (11 000 € dont le feu d'artifice et colis de Noël), frais d'affranchissement (1 200 €) et de télécommunication (2 200 €)
- Les taxes foncières (14 500 €) : la commune étant propriétaire de terres, elle paie des impôts.

Les charges de personnel (012) pour un montant de 148 697.00 € réparti en :

- Rémunération du personnel titulaire et non titulaire (100 000 €)
- Charges sociales s'y rapportant (48 697 €)

Les charges de gestion courante (65) pour un total de 85 874.61 € réparti en :

- Indemnités des élus et cotisations retraite (17 650 €)
- Contribution au service départemental d'incendie (18 143 €)
- Contributions versées aux organismes de regroupement (28 000 €) : SIVOM, R.P.I....
- Subventions versées aux associations (6 300 €) : sports, fêtes,...

Les charges financières (66) qui se résument au remboursement des intérêts des emprunts en cours (3 844 €)



II) Les recettes de fonctionnement

Regroupées en quatre principaux chapitres pour un montant de **375 857.45 €**

- Les produits des services (2 800 €) dont les concessions de cimetières, la redevance France Télécom, ...
- Impôts et taxes (126 259.00 €) dont contributions directes (115 882.00 €)
Taux inchangés pour 2016
- Les dotations (121 911.00 €) dont 70 900 € de Dotation Globale de Fonctionnement.
- Autres produits de gestion courante (68 000 €) dont les revenus des immeubles et les locations des terres communales.

Le virement à la section d'investissement s'élevant à 20 000.00 € et un résultat reporté à 48 983.45 €, le budget principal s'équilibre donc à **375 857.45 €**.

III) Les dépenses d'investissement

Les principales dépenses sont :

- Remboursement du capital des emprunts (11 359 €)
- Achat de matériel/Travaux (155 116.06 €)
- Dépôt de garantie (600 €)
- Ecritures comptables : 59 900 €
- RàR 2015 : 5 412.20 €

Le total des dépenses s'élève à **232 387.26 €**

IV) Les recettes d'investissement

- Excédent de fonctionnement: 20 000 €
- Fonds de compensation de TVA : 60 000 €
- Subventions 2016 : 70 325 €
- Ecritures comptables : 59 900 €
- Prêts CODAC: 176.63 €
- Amortissement : 3 728 €
- Solde d'exécution 2015 : 18 257.63 €

soit un total de **232 387.26 €**

LES BUDGETS ANNEXES 2016

BOULANGERIE

En fonctionnement : 9 653.88 € dont

Dépenses :

Intérêts des emprunts: 1 284 €
Achat de mobilier : 3 512 €,
Ecritures comptables : 1531.68 €,
Virement section investissement: 3 322.20€,
TVA à régulariser : 4 €

Recettes :

Loyers : 4 800 € H.T.,
Ecritures comptables : 1531.68 €
Subvention du budget principal : 3322.20 €

En investissement : 10 537.59 €

Dépenses :

Déficit reporté : 5 483.59 €
Emprunt capital : 3 054 €
Installations diverses : 2 000 €

Recettes :

Réserve: 7 215.39 €
Virement section de fct : 3 322.20 €

AUBERGE

En fonctionnement : 8 400 €

Dépenses :

Bâtiments : 6 975 €
Intérêts des emprunts : 1 417 €
Charges divers : 8 €

Recettes :

Loyers : 8 400 € H.T

En investissement : 12 747.25 €

Dépenses :

Travaux 6 347.88 €
Emprunt capital : 3 272 €
Solde d'exécution négatif 2015 : 3 127.37 €

Recettes :

Virement section de fonctionnement : 12 747.25 €

ASSAINISSEMENT

En fonctionnement : 29 985 €

Dépenses :

Entretien station : 8 900 €
Intérêts des emprunts : 9 725 €
Régularisation de TVA : 2 €
Dotation aux amortissements : 11 358 €

Recettes :

Redevance d'assainissement : 8 826 €
Subvention budget principal : 12 230.41 €
Amortissement de subvention : 6 220 €
Résultat reporté : 2 708.59 €

En investissement : 24 350.74 €

Dépenses :

Emprunt capital : 10 264 €
Amortissement de subvention : 6 220 €
Solde d'exécution négatif 2015 : 7 866.74 €

Recettes :

Réserves : 12 992.74 €
Dotation aux amortissements : 11 358 €



La minute du Pompier

Les sapeurs-pompiers de Heugnes recrutent.



Jeune fille au sol : chute de scooter

Comme vous pouvez le constater, il est dans l'air du temps de fermer ici où là, au nom de la « rationalisation des coûts », des structures qui ont pourtant une utilité publique d'importance.

Les sapeurs-pompiers n'y échappent pas, et à titre d'exemple, un département du sud-ouest s'apprête, en 2016, à fermer rien de moins que 14 centres de secours ! D'autres départements y viendront ... Que penser du sort des personnes en détresse ou du devenir de biens sinistrés quand une réponse rapide n'aura pas été apportée ? Car c'est bien de cela dont il s'agit : fermer des centres de secours de proximité, c'est allonger les délais d'intervention dans le domaine où chaque minute compte, que ce soit en matière de secours à personne ou d'incendie.

Par exemple, dans le cas d'un arrêt cardiaque suite à infarctus du myocarde, des lésions irréversibles interviennent dès les premières minutes en l'absence de traitement approprié, rapidement administré (massage cardiaque+ administration d'oxygène + défibrillateur).

Nos centres de secours en milieu rural apportent une première réponse dans les délais les plus rapides possibles. Pour ce qui concerne celui de Heugnes, notre secteur s'étant élargi depuis la départementalisation en 2012, nous sommes maintenant régulièrement sollicités en dehors de notre commune, sur Jeu-Maloches, Selles/Nahon, Gehée, et plus ponctuellement sur d'autres communes (comme par exemple à Buzançais lors des inondations en septembre dernier).

Notre équipe actuellement constituée de 10 personnes, assure pour l'instant le service, mais elle a besoin d'être renforcée maintenant et pour les années à venir.

Cela permettra aussi au centre d'affirmer sa force et son dynamisme avec de nouveaux personnels formés et opérationnels et de mieux éviter un jour sa fermeture...

En conséquence, si vous êtes une femme, un homme âgé de 16 à 55 ans, motivé et sérieux, résidant sur la commune ou y travaillant, si vous avez envie de vous mettre au service des autres, d'acquérir de nouvelles connaissances et de les faire partager, si vous voulez vivre une aventure humaine riche, venez nous rejoindre en prenant contact au 06.89.14.65.27.

Vous hésitez ? Nous pouvons vous rencontrer pour en parler en appelant à ce même numéro ou vous adresser à un pompier du centre.

Dans l'intérêt de tous, merci !

Adjudant Jean-Marc HEBERT,
Chef de Centre.



Accident sur la voie publique, désincarcération de la victime

Vie de l'école

Les concours

D'orthographe : Les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un concours d'orthographe. Ils se sont préparés avant de commencer la dictée. Les CM1 et les CM2 n'ont pas eu la même dictée.

De dessin : Les CM1 et CM2 ont participé à un concours de dessin. Le thème du concours était : « Imagine ton héros ».

Rallye-maths : Les CM1 et CM2 ont participé à un rallye-maths. Nous étions divisés en plusieurs groupes pour résoudre des problèmes.

Mathéo – Mathis

Nos correspondants anglais :

Cette année, on a des correspondants anglais.

Ils nous ont envoyé des vidéos de présentation.

Nous avons également envoyé nos vidéos de présentation en Angleterre.

Sur ces vidéos, on a dit notre âge, ce qu'on aimait, où on habitait...

On leur a envoyé les dessins effectués en groupe ou tout seul.

Urielle et Heather

Au Ski

Nous sommes partis en classe de neige du 2 au 4 mars avec les CE1-CE2 pour aller skier au Mont-Dore.

Nous étions hébergés à la Bourboule. Nous avons participé à un loto et à une boum. Nous avons bien appris à skier et avons acheté des souvenirs.

En page suivante quelques photos de notre séjour.

Yanis, Simon, Justine et Aglaé.

Visite au collège d'Ecueillé

Nous allons visiter le collège d'Ecueillé le 26 mai. Nous avons hâte d'être en 6^{ème} car nous voulons nous faire de nouveaux amis et retrouver nos anciens camarades.

Lorena, Alexandre et Léo

Le 26 mai, les CM2 vont visiter le collège d'Ecueillé. Des adolescents nous feront visiter le collège.

Thibault, Heather et Urielle.

Le Petit Braquet

Le Petit Braquet est une randonnée en vélo que feront les CM1 et CM2 le 9 juin 2016. Nous allons parcourir beaucoup de kilomètres. Pour cela, nous allons nous entraîner pendant plusieurs semaines. Nos proches peuvent nous accompagner durant les sorties.

Evan, Loïs, Tristan et Aurélien.

Le poney

L'école d'Heugnes organise une sortie aux écuries du Souverain à Faverolles le mardi 10 mai 2016.

Certains élèves savent en faire tandis que les autres vont apprendre.

Déborah, Laura, Yasmine et Justine.



La Bourboule...



Et le semis de graines avec l'opération Zéro Pesticide...



Amicale des Parents d'Élèves du R.P.1

Carnaval

Samedi 12 mars, une trentaine d'enfants du RPI Pellevoisin-Heugnes ont défilé dans les rues de Pellevoisin à l'occasion du 20e Carnaval organisé par l'Amicale des Parents d'Elèves du RPI.

Ils étaient accompagnés tout le long de cette promenade printanière par les Pellevoizicos, du foyer rural jusqu'au stade, en passant par l'EHPAD Béthanie.

Après avoir regardé brûler Monsieur Carnaval, petits et grands se sont retrouvés au foyer rural pour un goûter bien mérité.



LOTO

Dimanche 21 février, environ 250 personnes se sont réunies au Foyer rural pour le traditionnel loto de l'Amicale des Parents d'Elèves du RPI Pellevoisin-Heugnes.

Nombres de beaux lots étaient à gagner: téléviseur, lave-vaisselle, cave à vin, robot ménager,...

Pour information, comme chaque année, les bénéfices du loto seront reversés à la coopérative scolaire pour financer les sorties et achats de matériel de nos chères têtes blondes. Si les membres de l'association remercient les parents qui ont participé à cette manifestation, ils déplorent cependant un manque de participation et d'implication des parents pour le bien-être et l'épanouissement des enfants, qui sont le but de l'APE.

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) aux transports scolaires pourront le faire via le site indre.fr à compter du 1^{er} juin 2016.

Les tarifs sont de 30 € par enfant (25 € à partir du 3^e enfant) jusqu'au 14 juillet. Pour les demandes de reconduction de carte de transport scolaire déposées **après le 14 juillet, ce montant est majoré à 40 €.**



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH):

Encore un an et demi pour profiter des aides et réaliser des travaux d'isolation pour améliorer votre confort !

211 ménages ont déjà bénéficié des aides de l'OPAH depuis son lancement en septembre 2012.

Avec une aide moyenne 53% du coût hors taxes des travaux, l'OPAH leur a permis d'effectuer des travaux d'amélioration du confort thermique de leur logement et de diminuer de façon significative leur facture d'énergie.

Vous envisagez des travaux ? Contactez SOLIHA (ex PACT 36), le pays de Valençay en Berry l'a chargé de vous accompagner dans vos démarches.

➔ L'OPAH, c'est un accompagnement personnalisé gratuit :

- ✓ Des conseils techniques indépendants à domicile pour définir avec vous le programme de travaux le plus performant ;
- ✓ Une évaluation thermique pour s'assurer du financement du projet ;
- ✓ Une assistance administrative et technique pour la constitution et le suivi de vos demandes de subventions.

➔ L'OPAH, ce sont des aides financières significatives :

- ✓ Des plafonds de ressources à respecter pour les propriétaires occupants (voir tableau)
- ✓ 35 ou 50% de subvention sur un montant de travaux pouvant aller jusqu'à 20 000€ selon le gain énergétique atteint (50 000€ si le logement est techniquement insalubre) ;
- ✓ Une aide de solidarité écologique de l'Etat et du Pays de Valençay en Berry jusqu'à 2500€ ;
- ✓ Une avance de subvention de 70% dès l'accord des subventions pour les ménages les plus modestes.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressource à respecter pour 2016
1	18 342€
2	26 826€
3	32 260€
4	37 690€
5	43 141€
Par personne supplémentaire	+5 434€

➔ Les aides de l'OPAH sont cumulables avec le crédit d'impôt et l'éco PTZ Habiter Mieux :

- ✓ Par contre, elles ne sont pas cumulables avec les « primes énergie » que proposent certaines entreprises ayant des accords avec des distributeurs d'énergie ou les grandes enseignes alimentaires comme Leclerc, Carrefour et Auchan...

Vous envisagez des travaux ?

N'hésitez-pas, renseignez-vous auprès de SOLIHA au 02 54 07 01 08

ATTENTION AU DEMARCHAGE A DOMICILE

Certains habitants ont été démarchés. Attention ces personnes rentrent dans votre domicile et dérobent des objets de valeur.

Donc soyez vigilants !



Un site internet consacré au SCoT du Pays de Valençay en Berry



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Valençay en Berry est actuellement en cours d'élaboration. Il doit permettre de définir les politiques de développement et d'aménagement sur l'ensemble des 50 communes du Nord du Département de l'Indre autour de Châtillon-sur-Indre, Ecueillé, Valençay, Levroux et Chabris.

Un site internet (<http://pays-valencay-berry.proscot.fr>) dédié au SCoT a été mis en place afin d'informer les habitants du territoire, de son contenu et de ses enjeux ; le but étant d'associer la population au projet afin qu'il en soit enrichi.

Sur le site, différentes rubriques permettent de suivre le processus d'élaboration du SCoT et aussi de mieux connaître le territoire du Pays de Valençay en Berry. Dans la rubrique « Participez à la démarche », divers documents permettent de prendre connaissance du projet et un formulaire permet d'exprimer ses commentaires. Ces remarques pourront également être adressées par courrier ou par mail au Syndicat mixte du Pays de Valençay en Berry.

Contact : Pays de Valençay en Berry – 4 rue Talleyrand – BP 8 - 36600 VALENCAY - scot.paysvalencayenberry@gmail.com

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'INDRE CONCOURS 2016 DES MAISONS FLEURIES



L'objectif de ce concours est de récompenser l'embellissement de notre environnement au bénéfice de tous. Le fleurissement doit donc être généreux et **BIEN VISIBLE** de la rue ou du domaine public.

Inscription à faire à la Mairie de Heugnes avec signature du document d'inscription **avant le 3 juin 2016** et accompagnée d'un R.I.B.

Bonne nouvelle ! Votre commune s'est engagée dans l'opération "Objectif Zéro Pesticide"

Dans le cadre de l'opération "Objectif Zéro Pesticide", nous vous convions au :

Stand d'information sur le Jardinage au naturel à la foire de la pentecôte le lundi 16 mai à Heugnes



Au programme : Echanges et discussions sur le potager et les techniques alternatives aux pesticides par le CPIE Brenne-Berry

Pour tous renseignements, veuillez contacter la Mairie de Heugnes au 02 54 39 01 85

Crédit images : Centre Nature Environnement | INEON Centre | Jardins de France | Ane le Guais France | Phénix de la Santé | Région Centre | Conseil Supérieur de Loire | Agence de l'Indre-Loire | Jardin de la Vallée | Fédération Nationale de Découverte | Diaphores | Mairie de Heugnes | contact@brenne.fr



HEUGNES

36150 - 11 place Saint Martin
(à côté de la boulangerie)
www.lesjardinsdunahon.fr
06.85.11.69.53

PORTES OUVERTES
Du 30 Avril au 16 Mai

Accueil, Choix et Conseils :

- Géraniums, Plante à massifs
- Plants de Tomates
- Plants de légumes
- Aromatiques
- Suspensions
- Vivaces
- Arbustes variés
- Fruits rouges
- Graines potagères



Terreau Pro
*Paillages
**Engrais

Tombola

PROMOS

**Une plante offerte
par passage enisse**



Offre exceptionnelle
Du samedi 30 avril au dimanche 8 mai :
5€ de remise à partir
de 50€ d'achat*
*Sur présentation de ce bon (hors
terreau et paillage)

En mai ouvert 7j/7 de 9h30 à 12h et de 14h à 19h

Heugnes 36

*Foire annuelle de
Pentecôte*

Lundi 16 mai 2016

Le matin :

*Marché aux plants, vins,
fromages, produits du terroir...*

Toute la journée :

Brocante – vide grenier

(Emplacement gratuit)

Repas champêtre à L'auberge :

« tête de veau - entrecôte »

10945 - ne pas jeter sur la voie publique

Horaires d'ouverture de la Mairie au public :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h

Téléphone : 02 54 39 01 85

Fax : 09 70 32 43 77

Courriel : mairie.heugnes@wanadoo.fr

URGENCES :

SAUR : 05 87 23 10 00

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

ETAT CIVIL



Décès de Madame Marie CARBON décédée le 7 avril 2016 à Heugnes

Félicitations à Mademoiselle MOULIN Aurélie nommée

Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole.



Dates à retenir ...

8 mai : commémoration du 8 mai avec messe à 11 heures.

16 mai : foire annuelle de Pentecôte, brocante (emplacement gratuit).

29 mai : randonnée du Comité des Fêtes.

12 juin : course cycliste « 17^{ème} Tour Boischaut-Champagne-Brenne » de 16 h à 17 h 30.